



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Solidarité

C.E.N.I

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE



N° 008 / C.E.N./BN/ \_\_\_\_\_

Conakry, le 04/08/2017

## COMMUNIQUE

Le Président de la CENI dénonce l'organisation d'une « cérémonie de passation » le concernant ce lundi 7 août 2017 au siège de l'institution.

En effet l'affaire relative à la crise au sein de la CENI étant officiellement pendante devant la Cour constitutionnelle depuis le lundi 31 juillet 2017, ceci entraînant un effet suspensif de toute action, le Président ne peut que rejeter une telle activité, sous peine de contrevenir à la loi et au respect dû à la Haute juridiction.

En conséquence, le Président de la CENI rappelle son attachement et son respect aux principes et valeurs de la République.

Le Président

M. Bakary Fofana

